



La Ville de Bouillon engage

UN ACCUEILLANT EXTRASCOLAIRE (H/F) A L'ECOLE COMMUNALE D'UCIMONT

Contrat à durée déterminée jusqu'au 5 juillet 2024 – Temps partiel (3 heures par semaine) –
Entrée en fonction immédiate.

DESCRIPTION DE LA FONCTION & MISSIONS :

Sous l'autorité d'une coordinatrice et du Directeur général,

- Il/elle sera chargé(e) de la surveillance sur le temps de midi et les périodes extrascolaires au sein des écoles.
- Il/elle veille au respect du matériel mis à disposition et à la bonne utilisation des fournitures.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

- Conditions générales de recrutement -à défaut de remplir ces conditions, la candidature sera déclarée irrecevable :
 - o Être âgé de 18 ans au moins ;
 - o **Être titulaire d'un certificat d'études du 2e degré de l'enseignement secondaire (CE2D).**
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique en l'occurrence le français – jugée satisfaisante en regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être de conduite irréprochable ;
- Disposer du permis B au moment de l'engagement ou le cas échéant, d'un moyen de locomotion afin de se déplacer facilement vers Ucimont ;

Atout :

- Avoir suivi la formation initiale de 100 heures qui couvre les notions de base définies par le décret ATL est un atout.
- Avoir un diplôme ou une formation à orientation sociale, pédagogique est un atout.

Connaissances spécifiques :

- Connaissance de l'enfant et de son développement global
- Capacité à prendre en considération de façon adéquate les parents ou personnes qui confient l'enfant
- Capacité à définir le rôle de l'accueillant(e) et le milieu d'accueil
- Connaissances théoriques et pratiques de notions comme l'enfant et le groupe, la

dimension interculturelle, le dispositif d'aide et de prise en charge à l'égard de la maltraitance, mais aussi des types d'activités, des techniques d'animation et des premiers soins

Savoir/Savoir-faire et savoir-être :

- Aptitude à s'intégrer
- Avoir le sens de la réserve et le respect du secret professionnel
- Avoir le sens de la discrétion
- Avoir de bonnes capacités de communication (orale/écrite)
- Avoir un esprit d'initiative
- Travailler avec organisation, méthode et rigueur
- Être disponible ; polyvalent ; flexible

NOUS OFFRONS :

- Salaire annuel brut indexé en fonction du diplôme (rémunération : échelle E2 (28.265,65 euros – 33.198,04 euros) ;
- Contrat de 3 heures par semaine : 7h30-8h15 ; 12h00-13h15 ; 15h30 jusqu'au dernier enfant (max 17h30) le vendredi.
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année.
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 4,00 €.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidatures, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois, une copie du permis de conduire et une copie du diplôme, doivent être adressées par e-mail à drh@bouillon.be.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel au 061/280.322 ou par email : drh@bouillon.be.

Conformément au RGPD, toutes les données personnelles demandées dans le cadre de cette démarche de recrutement sont essentielles et indispensables pour la gestion optimale des candidatures qui en découleront ; celles-ci sont exclusivement utilisées pour cette finalité. Les données échangées lors de cet entretien serviront exclusivement à cette même procédure de recrutement. Les personnes ayant accès aux données personnelles communiquées dans le cadre du recrutement, sont soumises au secret professionnel et sont engagées au respect de l'unique finalité de recrutement de l'utilisation de ces données.

Par le Collège,
Le Directeur général ff,
S. PIRLOT



Le Bourgmestre,
P. ADAM